



**FFSA**  
COUPE DE FRANCE **RALLYE**

**CO RSA**  
*réunion*  
Comité Régional de Sport Automobile

# Rallye national de SAINT-ANDRE

**2 - 3 Décembre 2006**

## COMITE D'ORGANISATION

<i>Président :</i>	Alain ALBANY
<i>Vice-Président :</i>	Jean Roland GAUD
<i>Responsables des ateliers :</i>	Jean Luc CACCHIA ( Matériel Technique ) Chantal CATONNET ( Finances ) Didier CODY ( Moyens de Sécurité ) Nathy D'EURVEILHER (Communication) Jean Jacques LOMBARD (Officiels) Jean Fred MAUVE ( Matériel / Implantation sécurité ) Patrick PORET (Matériel terrain)

## REMERCIEMENTS

Le Comité d'Organisation remercie pour leur concours:

Nos partenaires :           **La municipalité de SAINT-ANDRE**  
  **CREDIT MODERNE O.I.**  
  **S.F.R.**  
  **FOUCQUE s.a.s.**  
  **MENNEN SPORT**

ainsi que :

La Préfecture de la Réunion  
La Sous-Préfecture de Saint-Benoît  
Les municipalités de Saint-Benoît, Sainte-Rose et Sainte-Suzanne  
Le Groupement de Gendarmerie du Sud de l'Océan Indien  
La Direction des Services d'Incendie et de Secours  
La Direction Départementale de la Sécurité Publique  
La Direction Départementale de l'Equipeement  
La Direction des Infrastructures Départementales  
La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports  
La presse écrite et audiovisuelle  
Le service de Sécurité Radio  
Le service médical de l'Epreuve  
L'ensemble des bénévoles officiant au cours de l'épreuve  
**Les riverains des épreuves spéciales pour leur compréhension et leur coopération**

---



# Rallye national de SAINT-ANDRE



## I - PROGRAMME DU RALLYE

- Mercredi 1<sup>er</sup> Novembre 2006** : Parution du règlement. Ouverture des engagements
- Lundi 20 Novembre 2006** : Clôture des engagements
- Vendredi 24 Novembre 2006** : Publication de la liste des engagés
- Samedi 25 Novembre 2006** : 1<sup>ère</sup> session de reconnaissances
- Mercredi 29 Novembre 2006** : 2<sup>ème</sup> session de reconnaissances
- Vendredi 1er Décembre**  
17h00 à 22h00 : Vérifications administratives et techniques - Mise en parc fermé des véhicules - Parc du Colosse - St-André
- Samedi 2 Décembre 2006**  
8h00 à 11h00 : Vérifications administratives et techniques - Mise en parc fermé des véhicules - Parc du Colosse - St-André
- 11h15 : 1<sup>ère</sup> réunion du Collège des Commissaires Sportifs
- 11h30 : Publication de l'ordre et heures de départs des équipages autorisés
- 14h00 : Départ de la 1<sup>ère</sup> étape de St-André
- 18h32 : Arrivée de la 1<sup>ère</sup> étape à St-André
- Dimanche 3 Décembre 2006**
- 7h00 : Publication des résultats de la 1<sup>ère</sup> étape et de l'ordre et heures de départ de la 2<sup>ème</sup> étape
- 9h00 : Départ de la 2<sup>ème</sup> Etape de St-André
- 13h11 : Arrivée de la 2<sup>ème</sup> étape et du Rallye à St-André
- 14h30 : Publication des résultats finaux provisoires du Rallye
- 15h00 : Publication des résultats finaux définitifs du Rallye
- 15h30 : Remise des prix au Podium d'Arrivée

## ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de la Réunion ( ASAR ) organise les 2 et 3 Décembre 2006 sous l'égide du CORSA Réunion, une épreuve automobile dénommée :

### Rallye national de SAINT-ANDRE

Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A. sous le permis d'organisation N° xx en date du xx.xx.xx , et par le CORSA Réunion sous le permis d'organisation N° 06/1906/09 en date du 09.10.06

#### COMITE D'ORGANISATION

cf page 3 du présent règlement

#### Secrétariat du Rallye

*jusqu'au 30 Novembre 2006*

( les jours ouvrables de 17h00 à 20h00 )

Accueil Concurrents

Retrait - Remise des documents

A.S.A. REUNION

1 Rue Bertin

BP 539

97471 - St DENIS Cedex

Tél. 0262.21.04.32 / 0692.87.25.60

Fax. 0262.21.09.66

E-mail : asareunion@wanadoo.fr

## Permanence du Rallye

du 1<sup>er</sup> au 3 Décembre 2006

Parc du Colosse - St-André

Direction de Course - Collège des Commissaires Sportifs - Tableau d'affichage officiel

### 1.1p. - OFFICIELS DE L'EPREUVE

Président des Commissaires Sportifs  
Commissaires Sportifs

M. Jean Jacques LOMBARD Licence N° 13447  
M. Jean Luc CACCHIA Licence N° 19012  
Mlle Emmanuelle COCHARD Licence N° 13796

Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs

Mlle Chantal CATONNET Licence N° 13782

Directeur de Course

M. Jocelyn RIVIERE Licence N° 18643

Adjoints à la Direction de Course

PC Course

M. André LATCHOUMANE Licence N° 13791

M. Jean RASORI Licence N° 2320

Ouverture de route

M. Christian ALBANY Licence N° 13796

Parcs d'assistance et regroupement

M. Appi RENGANADEN Licence N° 52335

Délégués aux Epreuves - titulaire

M. Thierry DE BERGE Licence N° 33741

- titulaire

M. Maurice TALLON Licence N° 19408

- adjoint

M. Patrick PORET Licence N° 13795

Mise en place sécurité

M. Didier CODY Licence N° 57604

Chargés des Relations avec les Concurrents

M. Jean Hugues MEZINO Licence N° 11113

Mlle Nathalie AGATHE Licence N° 34374

Responsable des Commissaires Techniques

M. Eric FONTAINE ( CT B ) Licence N° 57168

Commissaires Techniques

M. Patrick BEGUE (CT C) Licence N° 57167

M. Nicol COCHARD (CT C) Licence N° 13797

M. Yanis LEDORMEUR (CT C) Licence N° 166590

M. Daniel MAILLOT ( CT C ) Licence N° 13744

M. Gilles MAREL (CT C) Licence N° 15764

M. Jim VITRY (CT C) Licence N° 160928

Médecin chef

Dr. Richard RAMILISON Licence N°

Chargée de la communication

et des relations avec les partenaires

Mlle Nathy D'EURVEILHER Licence N° 157910

Responsable des Relations avec les Officiels

M. Alain ALBANY Licence N° 25187

### 1.2p. - ELIGIBILITE

Le Rallye national de SAINT-ANDRE compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2007 - coef.3
- Le Championnat des Rallyes, la Coupe 1600 , la Coupe Groupe N, la Coupe des Marques et le Challenge Promo du CORSA Réunion
- Les Coupes et Challenges autorisés par la Comité Régional de Sport Automobile de la Réunion

### 1.3p. - VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront ,avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu le Vendredi 1<sup>er</sup> et le Samedi 2 Décembre 2006 à Saint-André.

Une pesée libre des véhicules sera organisée pendant les vérifications.

Les vérifications finales seront effectuées au Parc Fermé d'Arrivée.

En cas de démontages, ceux-ci seront effectués chez Foucque S.A.S. à Sainte-Clotilde

Prix de la main d'oeuvre horaire : 39 € TTC.

## ARTICLE 2 - ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

## ARTICLE 3 - CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1p. - DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

Toute personne qui désire participer à l'épreuve

### **Rallye national de SAINT-ANDRE**

doit déposer au secrétariat du Rallye (voir page 4 ) la demande d'engagement ci-jointe dûment complétée avant le Lundi 20 Novembre 2006 à 20h00.

Le nombre des engagés est fixé à 120 véhicules maximum. En cas de dépassement, une liste d'attente sera établie, dans l'ordre chronologique de réception des demandes d'engagement.

#### 3.1.1p. Concurrents admis

Conforme au règlement standard FFSA.

#### 3.1.1.2p. Les droits d'engagement sont fixés :

a) avec publicité facultative des organisateurs:

Challenge Promo : **340 €**      Autres : **400 €**

b) sans publicité facultative des organisateurs:

Double tarif

#### 3.1.1.3p - Demande d'engagement

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée :

- du montant des droits d'engagement
- d'une photocopie du permis de conduire des deux membres de l'équipage;
- d'une photocopie de la licence 2006 du concurrent;
- d'une photocopie de la licence 2006 des deux membres de l'équipage;
- d'une lettre d'autorisation du propriétaire du véhicule;
- d'une photocopie du certificat d'immatriculation du véhicule ( carte grise )
- d'une photocopie de la première page de la fiche d'homologation du véhicule.

### 3.2p. - EQUIPAGES

Conforme au règlement standard FFSA

### 3.3p. - ORDRE DE DEPART

3.3.1p. Le départ de la première étape sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête.

3.3.2p. L'attribution de ces numéros se fera en respectant l'ordre suivant:

Série 1 et 2 :                      Pilotes classés par la FIA  
Série 3 et 4:                      Pilotes prioritaires " Rallye " FFSA  
Série 5:                              Tous les autres pilotes

A l'intérieur de chaque série , l'ordre des départs est laissé à la discrétion de l'Organisateur.

## ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.1p. - VOITURES ADMISES

Conforme au règlement standard FFSA

### 4.2p. - PNEUMATIQUES - REGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES PNEUMATIQUES

Conforme au règlement standard FFSA

## 4.3p. - ASSISTANCE

4.3.1.2p. Pendant tout le déroulement du rallye, l'assistance d'une voiture concurrente ne peut être faite qu'à l'intérieur des parcs ou zones d'assistance. Cependant, les membres de l'équipage, n'utilisant que le seul équipement à bord de la voiture et sans aucune aide extérieure, peuvent effectuer un travail d'assistance sur la voiture à tout moment autre que lorsque cela est spécifiquement interdit ( régime de parc fermé ). Toute infraction concernant l'assistance ou toute action définie comme " assistance interdite " relevée par les officiels du rallye peut entraîner l'application des articles 152/153 du Code Sportif International par les commissaires sportifs.

## ARTICLE 5 - PUBLICITE

PUBLICITE OBLIGATOIRE :

Panneaux de compétition D & G : **SFR - CREDIT MODERNE - FOUQUE SAS - MENNEN SPORT**

PUBLICITE FACULTATIVE :

Bandeaux de pare-brise : Côté gauche (pilote) : **CREDIT MODERNE** Côté droit (copilote) : **SFR**

## ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1p. - DESCRIPTION

Le **Rallye national de SAINT-ANDRE** représente un parcours de 266,25 km.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections. Il comporte 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de 74,05 km. L'itinéraire horaire figure dans l'annexe " Itinéraire "

Les épreuves spéciales sont:

E.S. 1 / 3 :	Renaissance	7,65 km
E.S. 2 / 4 :	Dioré	11,45 km
E.S. 5 / 7 :	Bois Blanc	11,30 km
E.S. 6 :	Cambourg	13,25 km

### 6.2p. - RECONNAISSANCES

#### 6.2.6p. Durée

Les reconnaissances individuelles sont interdites. Elles seront réglementées de la manière suivante :

**Toutes les ES :** 1<sup>ère</sup> session : Samedi 25 Novembre 2006 de 13h00 à 20h00  
2<sup>ème</sup> session : Mercredi 29 Novembre 2006 de 17h00 à 22h00

Aux dates et heures considérées, les concurrents se présenteront au départ des épreuves spéciales et devront faire valider leur carnet de contrôle avant d'emprunter le parcours.

Il ne sera possible de passer que **4 fois** au maximum dans chaque Epreuve Spéciale.

Ces passages se feront sur " route ouverte " dans le cadre du code de la route. Il sera formellement interdit de circuler sur le parcours dans le sens inverse du déroulement de l'E.S.

### 6.3p. - CARNET DE CONTRÔLE

Conforme au règlement standard FFSA

### 6.4p. - CIRCULATION

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 7 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### 7.1p. - **DEPART**

Conforme au règlement standard FFSA

### 7.2p. - **DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTRÔLES**

Les signes distinctifs des Commissaires sont:

Chasuble jaune : Commissaires

Chasuble blanche : Chef de Poste

Chasuble orange : Commissaires de Route

### 7.3p. - **CONTRÔLES DE PASSAGE ( C.P. ) - CONTRÔLES HORAIRES ( C.H. )** **MISE HORS COURSE**

Conforme au règlement standard FFSA

### 7.4p. - **CONTRÔLES DE REGROUPEMENT**

Conforme au règlement standard FFSA

### 7.5p. - **EPREUVES SPECIALES**

Conforme au règlement standard FFSA

### 7.6p. - **PARC FERME**

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 8 - PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 9 - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

### 9.6p. - **Classements particuliers**

Il sera établi un classement " Challenge Promo " selon la réglementation particulière de ce challenge.

## ARTICLE 10 - PRIX ET COUPES

Il ne sera pas distribué de prix en espèces

Des coupes seront remises aux vainqueurs des différents classements prévus à l'article 9.

La remise des prix se déroulera le Dimanche 3 Décembre 2006 à 15h30 au Podium d'Arrivée

Les prix non retirés à l'issue de la remise des prix resteront acquis à l'Organisation.

\*\*\*\*\*